



Le mot du Maire

Madame, Monsieur, chers concitoyens,

Notre ville s'est engagée dans un vaste programme de modernisation des espaces publics et valorisation du centre bourg. La poursuite du chantier de la salle de spectacles, dont nous aurons bientôt une meilleure idée de la configuration finale, est la première pierre de ce projet. Pavie évolue et se transforme afin d'améliorer le cadre de vie et le confort au quotidien.

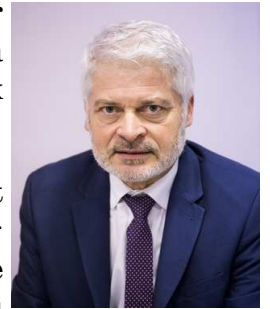
Nos préoccupations environnementales et la réglementation nous imposent de ne pas utiliser de produits phytosanitaires, ce qui conduit les services à une course de vitesse avec la nature, en cet-

te période de printemps, pour contrôler la croissance de la végétation dans tous les lieux publics.

Les habitants de Pavie aiment vivre ensemble et se retrouver. Le dynamisme de la vie associative et l'arrivée du printemps nous donnera l'occasion de partager des moments forts et agréables avec les festivals, les manifestations sportives, culturelles ou de loisirs dont les dates sont déjà en ligne sur le site internet de la Mairie.

Je vous souhaite un joli mois de mai, bien cordialement.

Jean-Michel BLAY



Travaux de l'hôtel de Ville

A partir du mois de mai, les travaux de réhabilitation de l'hôtel de ville commenceront et se poursuivront jusqu'au mois d'octobre. Ces travaux consistent à sécuriser, moderniser et rationaliser les locaux la Mairie de Pavie :

- Démolition du plancher bois de l'accueil et de l'ancienne salle des mariages (plancher en mauvais état) et reconstruction d'un plancher en béton, réouverture d'une fenêtre à l'accueil, traitement coupe-feux des salles d'archives...
- La réhabilitation énergétique (isolation des combles et des faux plafonds, installation d'une pompe à chaleur...) permettra, sur le plan thermique, de faire passer le bâtiment de la catégorie D à la catégorie B.
- La réorganisation des locaux (aménagement de bureaux et d'un local archive dans l'ancienne salle des mariages) améliorera les conditions d'accueil du public, notamment pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite, ainsi que les conditions de travail des agents communaux.

Le coût des travaux (9 lots au total) s'élève à 176 570 € TTC et ceux-ci doivent bénéficier de subventions de l'Etat, de la Région et du Conseil Départemental. Ces travaux nécessitent la mise en place d'un périmètre de chantier autour du bâtiment, sur la place de la mairie, avec l'interdiction de la circulation et du stationnement sur une majeure partie de la place, par phase.

Pendant la durée des travaux, nous vous invitons à utiliser en priorité le parking de la place des Carmes (hormis le mercredi, jour du marché).



Elections européennes du 26 mai 2019



Les élections européennes de 2019 se dérouleront le 26 mai 2019 de 8 h à 18 h afin d'élire les 79 députés européens représentant la France au Parlement européen. Le scrutin a lieu en un seul tour, sur listes nationales.

Où voter à Pavie ?

Il y a 2 bureaux de vote à Pavie, votre bureau de vote (numéroté 1 ou 2) est indiqué sur votre carte d'électeur, que vous recevrez à votre domicile.

- **Bureau de vote N° 1 (Ecole primaire, réfectoire)** : accès par le n° 2 place Montaigne (nouvelle entrée de l'école élémentaire).
- **Bureau de vote N° 2** a été transféré à la **salle Bernard IV de la Maison de la Culture**. L'accès se fait soit par le parking de la Maison de la Culture, rue des Carmes (emplacement du marché hebdomadaire), soit par le chemin piétonnier le long du bureau de tabac, face à la mairie.

Important : Les bureaux de vote seront ouverts de 8 h à 18 h.

Comment voter ?

Votre nouvelle carte d'électeur est valable pour plusieurs scrutins. Elle sera rééditée lors d'une prochaine refonte nationale des listes électorales, qui a lieu (tous les 3 à 5 ans).

En complément de votre carte électorale (qui atteste de votre inscription sur la liste électorale), n'oubliez pas votre pièce d'identité avec photo (qui, elle, atteste de votre identité), indispensable pour le vote.

Si vous êtes absent lors du scrutin... pensez à donner procuration. En effet, vous pouvez mandater une autre personne pour venir voter. Rendez-vous personnellement en gendarmerie avec une pièce d'identité et remplissez le formulaire dédié. Le mandataire ne reçoit aucun document. Le jour du scrutin, il se présente muni de sa propre pièce d'identité, au bureau de vote du mandant, et vote au nom de ce dernier dans les mêmes conditions que les autres électeurs.

Renseignements :

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez écrire au service des Elections de la mairie de Pavie ou téléphoner 05.62.05.82.57 ou par message électronique : accueil@mairie-pavie.fr.

Plus d'information : www.service-public.fr ou www.cettefoisjevote.eu.

Agenda

- Le **vendredi 24 mai**, de 09h30 à 12h, la Mutualité Française Occitanie organise une rencontre "*Balade Santé Environnement*". Ce moment convivial permettra de découvrir la nature autrement, tout en s'initiant à la marche (6 km environ). A cette occasion, les participants apprendront à reconnaître et à utiliser les plantes comestibles et médicinales qui les entourent. Cette matinée sera animée par une animatrice du CPIE Pays Gersois. Cette rencontre est gratuite et accessible à tous, **uniquement sur inscription au 05.31.48.11.55** avant le 23 mai, dans la limite des places disponibles.
- Du **29 mai au 01 juin**, 21e festival Trad'Envie. Animation musicale sur le marché de Pavie le mercredi 29 mai à 11 h 30 avec apéritif offert par la Mairie. Renseignements et inscriptions : 06 81 33 11 52 ou www.tradenvie.fr ou contact@tradenvie.fr.
- **Mardi 04 juin**, de 16 à 18 h, venez discuter des problématiques autour de l'allaitement et du portage, dans une relation de confiance de mère à mère et une ambiance conviviale. Entrée libre et gratuite. Renseignements auprès de la Médiathèque : mediatheque@mairie-pavie.fr ou par téléphone aux heures d'ouverture au 05.62.05.81.34.
- **Mercredi 5 juin**, à 15 h à la salle Bernard IV, la médiathèque de Pavie vous invite au spectacle : « *M. WILSON - Mémoire de mon grand-père en 81 objets* ». Libre adaptation de l'album de Thomas SCOTTO, théâtre d'objets et de marionnettes tout public à partir de 7 ans. Spectacle Bilingue français / Langue des Signes. Une Création de la compagnie La Bobèche. En partenariat avec les Francas du Gers, l'EHPAD de Masseube et les Centres de loisirs de Val de Gers.
- **Vendredi 7 juin**, à 21 h, Alegria Flamenca présentera son spectacle annuel à la salle polyvalente. Entrée : 5 €. Renseignements Laure au 06.45.29.41.43 ou www.alegriaflamenca.com.